



## Répartition des biens au cours d'un divorce

Par **ayed**, le **02/10/2016** à **14:59**

Bonjour,

Je suis mariée avec contrat de séparation de bien et en cours de divorce.

Par le biais de mes seuls revenus(Prouvés) j'ai acquis après le mariage une résidence principale et secondaire qui sont évidemment à mon nom

Je suis en cours de divorce et mon mari demande des droits sur ces bien. Est ce légitime ?

Quels sont les alternatifs pour s'opposer.

Cordialement

Par **Extasy**, le **02/10/2016** à **15:52**

Bonjour,

si vous êtes mariés en séparation de bien, et que vous avez acquis cette demeure par vos seuls deniers, cette maison est à vous.

Le mieux serait cependant de vous rapprocher de votre notaire qui confirmera.

bien cordialement

catherine